PROMO SOC.
1

MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION
---
Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études
---
Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études
---
Service de l'enseignement
de promotion sociale
---

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

07-09-1995

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JF./ 2003041 / Dossier pédagogique 1366

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
---
Unité de formation : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 979002U36C1

Etablissement : INSTITUT ROGER GUILBERT
AV. EMILE GRYZON,1
1070 ANDERLECHT

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

---
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

1366-U-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis | DOSSIER PEDAGOGIQUE | UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente proposition émane du :

   O Pouvoir organisateur : COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

   et se rapporte à l'établissement suivant :

   Dénomination : INSTITUT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
   Adresse complète : Av. Emile Gryzon 1 à 1070 ANDERLECHT
   n° matricule : 2.003041
   n° de téléphone : 02/526.75.40

   Date et signature du représentant du P.O. subventionné :

   24/5/95

   (s) Mme Jacqueline SOTTIAUX
   1ère Conseillère f.f.

2. Transmis en date du : .....par le réseau :

   * PROVINCIAL ET COMMUNAL

3. Intitulé de la formation : Code : 779002 U 36 C1

   INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de 4 pages

6. Classement de l'unité de formation

   * Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : PEDAGOGIQUE

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme de (des) cours : repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : repris en annexe n° 6 de 1 page

11. Horaire de l'unité de formation : | Code de l'unité de formation : 7790 02 U36 C1

Horaire minimum

| 1. Dénomination du cours | Classement du cours | Code U | nombre de périodes |
|---|---|---|---|
| - Introduction à la statistique appliquée aux sciences de l'éducation | CT | B | 80 |
| - Méthodologie de la quantification en éducation | CT | F | 30 |
| 2. Part d'autonomie | | | 0 |
| Total des périodes | | | 110 |

---

11. Réservé au Service d'inspection

a. Observation(s) du (des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s))

avis favorable a été tenu compte de l'annexe

Gofovitch 28-06-1995

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : 28 AOUT 1995 Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

ANNEXE 1

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

U.F. : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

110 périodes

A. Principales finalités :

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités spécifiques :

Amener les étudiants à comprendre l'importance de l'utilisation des méthodes scientifiques dans le domaine de la recherche en éducation et être capables d' :

- analyser un problème pédagogique en mettant en évidence les différentes variables;
- établir un plan de recherche dans le domaine de l'éducation;
- utiliser les outils statistiques à bon escient;
- appliquer pratiquement les méthodes statistiques et interpréter les résultats.

ANNEXE 2

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

U.F. : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

110 périodes

A. CAPACITES PREALABLES REQUISES

A partir de l'analyse de problèmes pédagogiques, l'étudiant doit être capable de proposer des solutions en montrant qu'il est capable de les justifier en se référant, au moins, aux matières suivantes :

**1. Psychologie**

1.1. l'apprentissage : trois grands types d'apprentissage,
1.1.1. conditionnement : pédagogie comportementale (prisée actuellement dans l'enseignement spécial);
1.1.2. conditionnement opérant : méthodes directives, l'enseignement programmé, en étant l'application par excellence, la pédagogie par objectifs;
1.1.3. essais - erreurs : tâtonnement aveugle ou sauvage tâtonnement organisé ou constructivisme qui correspond aux méthodes actives impliquant : une question, un problème de départ, l'élaboration d'une hypothèse, la recherche individuelle ou avec les autres d'une réponse, la vérification de la validité de cette réponse;
1.1.4. notions qui s'intègrent dans l'apprentissage : la "notion de transfert", ainsi que la "relation sociale dans une activité d'apprentissage" qui ont fait l'objet de recherches particulières, et notamment, plus récemment par l'école néo-piagétienne sous le nom de socio-constructivisme;
1.1.5. la mémoire : restitution, imitation : l'exposé, la conférence;
1.2. l'affectivité : il est important de savoir que ce volet est dominant chez l'être humain, qu'un état affectif positif permet à l'individu de déplacer des montagnes, un état affectif négatif, les crée;
1.2.1. la motivation s'inscrit dans ce chapitre général: lorsqu'un individu ou un groupe se pose une question ou que l'activité qu'on lui propose est d'essayer d'y répondre, l'individu ou le groupe est réellement motivé pour l'activité proposée;

1.3. le développement intellectuel ou activités intellectuelles :

1.3.1. les démarches intellectuelles en général, qui sont celles de l'adulte, tous les types de raisonnement, induction, déduction, rétroduction, inférence, etc ..., l'imagination ou pensée créative;

1.3.2. le développement intellectuel des enfants et des adolescents; l'inné, l'acquis;

1.3.3. les handicapés;

1.3.4. le rôle du milieu, de la culture, les différences individuelles, les rythmes individuels, les doués ou non doués, ou le "tous capables", débat dont la réponse ne se trouve pas dans la science mais dans les choix philosophiques d'un type de société pour quel type d'homme, les échecs scolaires, les cercles de réussite;

1.4. la construction perceptive : les perceptions comme outils de contact avec le monde extérieur et nous-mêmes, les cinq sens bien connus, plus les sens kinéthiques, cinétiques, les structurations temporelles et spatiales; de l'objet perçu à sa représentation, de sa représentation à sa reconnaissance;

1.4.1. leur importance dans le développement global de l'individu (en être privé, rend fou); l'importance de se situer soi-même dans le temps et l'espace, d'avoir des racines historiques, d'occuper un espace, d'avoir des projets;

1.4.2. leur importance dans le développement intellectuel, base de l'observation, démarche intellectuelle primaire de la démarche scientifique;

1.4.3. importance confirmée par l'introduction de la psychomotricité quotidienne dans l'enseignement fondamental; l'accord entre l'esprit et le corps qui se trouve dans la notion d'authenticité de Rogers;

1.5. le langage :

1.5.1. la relation langage, le développement intellectuel (voir le 2.3.2.);

1.5.2. l'influence du milieu, les niveaux de langage;

1.5.3. la communication verbale et non verbale; l'essentiel devrait porter sur la pratique en liaison, donc, avec la didactique;

1.5.4. la communication dans une classe suivant le choix de la méthode;

1.5.4.1. méthode expositive : le professeur parle;

1.5.4.2. méthode active : les apprenants ont la parole, ils échangent autant entre eux qu'avec le professeur;

1.6. la personnalité, le caractère.

## 2. Psychologie Sociale

2.1. l'organisation d'un groupe, d'une classe : démocratie, autocratie, laisser-faire;

2.2. la dynamique des groupes, relation au sein d'un groupe, les situations conflictuelles et leur résorption,...
2.3. en fonction de ce qui précède, quel type de discipline :
2.3.1. discipline autocratique, imposée;
2.3.2. autodiscipline : conseil de classe, ...

**3. Méthodologie générale**

3.1. types de pédagogie :
* pédagogie par objectifs,
* pédagogie du projet,
* pédagogie du contrat,
* pédagogie du défi,
* pédagogie de la maîtrise,
* pédagogie de la réussite,
* pédagogie directive et non-directive,
* l'éducation fonctionnelle,
* pédagogie différenciée,...
* motivation vraie, artificielle,
* les cercles de réussite;

3.2. l'organisation du travail, collectif, individuel, d'équipe :
* l'interdisciplinarité : le principe de globalisation,l'ouverture à la culture et ses conséquences
* le tutorat;

3.3. le groupement des apprenants :
* les groupes d'âge homogènes (horizontaux) et hétérogènes (verticaux),
* les groupes de niveau : classes homogènes, classes hétérogènes;

3.4. les démarches d'une activité (en liaison avec les théories de l'apprentissage) :
* schéma herbartien classique, directif, béhavioriste;
* méthode active, inductive, les questions ouvertes favorisant l'autonomie, l'imagination constructiviste;
* les exercices d'entraînement ayant un sens, développant l'intelligence, favorisant l'imagination, la créativité, l'autonomie;
* l'importance de l'interdisciplinarité pour les exercices qui ont du sens;

3.5. la discipline : l'organisation de la classe :
* la coopérative scolaire,
* le conseil de classe,
* les responsabilités confiées aux élèves,...;

3.6. la docimologie :
* axiologies,
* définitions d'objectifs,...
* modes d'évaluation : quelles mesures ? Les tests, le QI (leur analyse critique);
* autres modes d'évaluation : utilisation des taxonomies, évaluation continuée, formative, certificative, sommative.

B. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Instituteur(trice) maternel(le) ou primaire, agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur, certificat des cours normaux techniques moyens, certificat d'aptitude pédagogique, éducateur ou éducateur spécialisé.

ANNEXE 3

## RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

U.F. : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

110 périodes

Pas de recommandations particulières. Toutefois, il est suggéré pour le cours de "Méthodologie de la quantification en éducation" de ne pas dépasser 25 étudiants.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE COURS

U.F. : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

110 périodes

A. INTRODUCTION A LA STATISTIQUE APPLIQUEE AUX SCIENCES DE L'EDUCATION — 80 périodes

OBJECTIFS

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

- déterminer pour chacun des outils de la statistique descriptive et inférentielle, envisagés dans le cours, son champ d'application en se référrant à son mode de construction;

- à partir de cas concrets (avec des données numériques) dans le domaine de l'éducation, appliquer pratiquement les outils et méthodes envisagés dans le cours.

MATIERES

- Statistique descriptive : introduction, présentation des résultats, graphiques, principaux paramètres dont la moyenne et la variance.

- La corrélation.

- Les différents types de régression.

B. METHODOLOGIE DE LA QUANTIFICATION EN EDUCATION

30 périodes

OBJECTIFS

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants :

- critiquer le dispositif expérimental et l'utilisation des outils informatiques d'une recherche en sciences de l'éducation;

- formuler un plan de recherche en définissant :

  * les intentions et hypothèses de travail;
  * le plan expérimental;
  * les outils statistiques nécessaires à l'analyse des données;

- à partir d'un cas concret de recherche en éducation comprenant des données chiffrées, effectuer les calculs statistiques nécessaires, présenter et analyser les résultats.

- à partir d'un cas concret de problème pédagogique nécessitant l'analyse de phénomènes non mesurables, proposer une méthode qualitative et les critères de validation qui seront utilisés.

MATIERES

1. Les stratégies expérimentales en sciences de l'éducation.

2. L'approche conceptuelle.

   Définition du sujet de recherche, des variables, de l'hypothèse de recherche.

3. Méthodologie de la quantification en éducation.

   - Distribution d'échantillonnage.
   - Intervalles de confiance.
   - Tests paramétriques et non paramétriques.
   - Analyse de la variance.

4. Approche des méthodes qualitatives

   - Limites d'utilisation des méthodes quantitatives.
   - Définition et importance des méthodes qualitatives.
   - Méthodes qualitatives de recherche et critères de validation.

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

U.F. : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

110 périodes

A. INTRODUCTION A LA STATISTIQUE APPLIQUEE AUX SCIENCES DE L'EDUCATION 80 périodes

Pour réussir, l'étudiant sera capable, à partir d'une recherche dans le domaine de l'éducation comprenant des données chiffrées, d'appliquer pratiquement une des méthodes statistiques envisagées dans le cours L'apprenant devra pouvoir justifier chacune des étapes de son raisonnement et en cas d'erreur, proposer une nouvelle solution.

B. METHODOLOGIE DE LA QUANTIFICATION EN EDUCATION

30 périodes

Pour réussir, l'étudiant sera capable, à partir d'un problème de recherche en éducation, d'établir un plan expérimental, de choisir les outils statistiques nécessaires à l'analyse des données et d'en proposer l'algorithme. L'apprenant devra pouvoir justifier chacune des étapes de son raisonnement et mettre en évidence le champ d'application des outils statistiques utilisés.

ANNEXE 6

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

U.F. : INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION

110 périodes

Un enseignant.

**COMMUNAUTE FRANCAISE**

**Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale**

Présidence: Jean LOOSVELDT
rue Curie 12 - 4100 SERAING
Tél.: Bureau: 041/307.285
Fax.: Bureau: 041/307.289
Tél.: Privé: 041/36.99.06

*Seraing, le 15 juin 1995*

*CPEONS*
*Monsieur G. VLAEMINCK*
*Administrateur délégué*
*rue des Halles 13*
*1000 BRUXELLES*

V. Réf.:

N. Réf.: C.SUP 438-441/JL/BM

*Monsieur l'Administrateur délégué,*

*Objet: **Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale***
***Classement des unités de formation***
***Institut Normal Provincial d'Enseignement Technique - CERIA - Matricule: 2.003.041***

*Je vous informe que le Conseil supérieur classe dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court et de promotion sociale les unités de formation suivantes:*

- *UF Analyse des aspects évolutifs et prospectifs d'outils et méthodes en informatique pédagogique - 80 pér.*
- *UF Conception, gestion et maintenance d'un laboratoire d'informatique dans le domaine de l'éducation - 120 pér.*
- *UF Initiation à la recherche en éducation - 110 pér.*
- *UF Perfectionnement en psycho-pédagogique - 100 pér.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.*

*Le Président,*

*J. LOOSVELDT*

*Copie adressée:*
- *à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions*
- *à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale*
- *à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale*
- *au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale*
- *aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française*
- *au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française*
- *à la Direction de l'établissement*

**ANNEXE**
*INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION.*
INPET
AV. Émile Gryson, 1
1070 ANDERLECHT
Mat. 2 003 041
Code: 97 90 02 / U/ 36 / C1
dossier : 1366 U

**ANNEXE 2:** CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES
idée fort intéressante de reprendre le programme de l'UF 6 du CAP R1 comme capacités préalables requises

**ANNEXE 4:**
PROGRAMME DES COURS:
Remarque orthographique: outils informatiques et non outils informatique.

A côté des méthodes quantitatives, il serait peut-être utile d'informer les étudiants des "*méthodes qualitatives* " présentées notamment par Mucchielli dans un Que sais-je paru en 1991. Ce sont des méthodes d'analyse qui incluent le "sens" dans la recherche, ce sens tellement important dans les sciences de l'éducation.

Louise GOTOVITCH
28/06/95